
RAPPORT D'ACTIVITE

Projet de Coopération entre le PNUD et le Parlement libanais LEB/99/008

Février 2002

Plan du rapport :

1. Description du projet

- i) La phase de départ
- ii) Les buts
- iii) Le personnel

2. Contexte actuel du projet

- i) Durée et budget
- ii) Situation actuelle

3. Activités entreprises pour la réalisation des buts du projet

- i) Le renforcement de la capacité d'accès et d'utilisation des informations
- ii) Le renforcement de la capacité de contrôle de l'action gouvernementale
- iii) La participation des ONGs dans le travail législatif
- iv) Le renforcement des échanges d'informations et d'expertises avec les Parlements arabes et internationaux.

4. Le plan de travail pour l'année 2002

- i) Les activités en cours
- ii) Les nouvelles activités envisagées

1. Description du projet

i) La phase de départ

L'Accord du projet LEB/99/008 a été signé le 1/9/1999 par les parties concernées; à savoir, Mr. Nabih Berry, Président de l'Assemblée Nationale libanaise, l'Ambassadeur Yves de San, Représentant Résident du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) ainsi que Mr. Mahmoud Ossman, Président du Conseil pour le Développement et la Reconstruction (CDR).

ii) Les objectifs

Les objectifs du projet LEB/99/008 ont été définis dans les termes suivants :

- Renforcement de la capacité des parlementaires à accéder et à utiliser les informations nécessaires à l'exercice de leur fonction législative.
- Amélioration de la capacité du Parlement dans le contrôle de l'action gouvernementale.
- Développement de la participation des représentants de la société civile dans la discussion des lois en rapport avec les intérêts fondamentaux du pays.
- Renforcement des échanges d'informations et d'expertises avec les Parlements arabes et internationaux.

iii) Le personnel

Le personnel recruté pour le projet comprend 6 personnes :

- Le directeur du projet : officiellement nommé le 10/2/2000
- L'assistante administrative : nommée le 25/4/2000
- Les trois chercheurs socio-économiques : nommés le 15/5/2000
- Des réunions ont été organisées avec un certain nombre de fonctionnaires du Parlement en vue de les rattacher au projet suite auxquelles un seul employé a été maintenu dans le cadre du projet.

2. Contexte actuel du projet

i) Durée initialement prévue

Le projet est effectivement entré en action le 15/5/2000. La durée initiale du projet est prévue pour deux ans avec un budget de 310 000 dollars américains.

ii) Situation actuelle

La situation actuelle du projet s'analyse à travers les activités entreprises en vue de la réalisation des buts assignés au projet. Ces activités définies et organisées par le projet ont été nombreuses et diverses ; réparties selon les buts qu'elles servent, elles sont présentées en détail dans ce rapport. Par ailleurs, le plan de travail pour l'année 2002, les activités en cours et les activités envisagées se trouvent également traitées plus loin.

3. Activités entreprises pour la réalisation des buts du projet

i) Le renforcement de la capacité d'accès aux informations et de leur utilisation

Plusieurs activités ont été entreprises pour atteindre ce but et répondre aux demandes parlementaires:

- **La construction d'une base de données économique et sociale**

L'Association des Banques du Liban a offert au projet une version électronique (CD) de sa Base de données qui comprend plus de 20 000 documents couvrant plus de 60 thèmes reliés aux domaines social, économique, administratif et financier du pays. Les informations sont mises à jour périodiquement.

Le projet a alimenté cette Base de données par des séries de documents, d'études, de références s'y rapportant obtenues à travers différentes sources et à travers les études et les recherches conduites par ses membres.

L'Assemblée Nationale a mis à la disposition du projet les rapports des sessions parlementaires et le Journal Officiel en vue de faciliter l'accès aux informations juridiques demandées par les Membres du Parlement.

- **L'alimentation de la Bibliothèque parlementaire**

Acquisition des publications des administrations publiques, des organismes internationaux et des centres d'études et de recherches nationaux:

Le projet a lancé une série de demandes en vue de recevoir les publications des différents organismes nationaux, internationaux. De cette manière, la Bibliothèque a reçu des séries importantes de publications qui lui parviennent régulièrement depuis.

Achat d'ouvrages :

Le projet a par ailleurs offert à la Bibliothèque un certain nombre d'ouvrages dont des ouvrages juridiques ainsi que des dictionnaires. De plus, le projet a répertorié les ouvrages et les publications manquantes en vue de leur acquisition par la Bibliothèque.

Restauration des ouvrages de la Bibliothèque du Dr Rabbat :

L'Assemblée Nationale a acquis la Bibliothèque juridique du Dr Rabbat dont un grand nombre d'ouvrages devait être restauré étant donné leur état de vétusté. Le projet a contribué à la restauration des ouvrages par un spécialiste assisté d'un employé de la Bibliothèque en vue de lui permettre d'acquérir l'expérience requise à la restauration des livres.

Lancement d'une revue de la Bibliothèque :

Le projet a contribué à la préparation et à la parution d'une revue de la Bibliothèque parlementaire en juin 2001 qui a été distribuée à tous les membres du Parlement en vue de leur présenter les ouvrages disponibles à la Bibliothèque.

- **La préparation de séries d'études et de recherches**

La série des Etudes Sectorielles :

La série des Etudes sectorielles a été préparée par le projet en vue d'être présentée aux Comités parlementaires dans le but de leur fournir les informations nécessaires et à jour se rapportant aux différents domaines relevant de leur

compétence. Ces études ont servi aux parlementaires lors des débats des projets de lois.

La Série des Etudes Sectorielles comprend, jusqu'à présent, 10 documents :

Titre	Comité parlementaire concerné
Le secteur de l'éducation	Education et culture
Le secteur de la santé	Santé, travail et affaires sociales
Les droits de la femme	Droits de la femme et de l'enfant
Le secteur touristique	Agriculture et tourisme
Le secteur agricole	Agriculture et tourisme
Le secteur industriel	Economie nationale, commerce et industrie
La sécurité sociale	Santé, travail et affaires sociales
L'électricité	Travaux publics, transport et énergie
L'environnement	Environnement
L'habitat	Affaires des déplacés

La Série des Rapports et de Résumés :

Cette série de rapports et résumés a été préparée par le projet en vue de fournir des informations de base tirées de publications générales nationales ou internationales et dans le but d'en faciliter l'accès et la compréhension.

Etude	Comité parlementaire concerné
La coopération pour le développement Liban 2000 <i>Rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement</i>	Comité parlementaire du Budget et des finances
Les droits de l'Homme et le développement humain <i>Rapport sur le développement humain 2000</i>	Comité parlementaire des Droits de l'Homme
Les développements économiques généraux <i>Le Rapport annuel 1999-2000 L'Union des Banques</i>	Comité parlementaire du Budget et des finances

Les recherches Internet :

A la demande des Membres du Parlement et des Comités Parlementaires le projet effectue, à leur bénéfice, des recherches sur Internet.

• **L'organisation de séminaires**

Il est très fréquent que des thèmes en rapport avec le développement soient soulevés par l'opinion publique. Toujours dans le but de renforcer la capacité d'accès des parlementaires à l'information, des séminaires ont été organisés par le projet selon les modalités suivantes :

- La préparation de documents de travail se rapportant aux thèmes des séminaires en vue de faciliter l'accès aux informations mais aussi en vue d'ouvrir des voies de suivi des projets en cours. Ces documents sont préparés sur la base des rapports et des études effectués par les organisations internationales et les institutions nationales ainsi que les ONGs aux activités correspondantes.

- La présentation d'outils de coordination, de discussion et d'échange d'information entre les différentes parties concernées. Ainsi, le séminaire devient un lieu de rencontre des personnes et des organismes concernés; notamment des Membres du Parlement, des administrations publiques, des ONGs, des organisations internationales, des experts, des institutions régionales ainsi que des institutions du secteur économique privé.

- Ces séminaires comprennent des présentations et des discussions gravitant autour du développement équilibré ainsi qu'une analyse de la situation actuelle, l'énoncé des problèmes et des attentes mais aussi, les solutions proposées pour répondre aux attentes et aux besoins.

- La préparation des documents de travail est faite par le projet avec le soutien et la collaboration du PNUD ainsi que d'autres parties concernées. Ces documents sont distribués et présentés aux participants et font l'objet de discussions mais aussi et surtout d'un suivi dont les modalités sont fixées par les participants au cours du séminaire.

Séminaire	Date	Modalités du suivi
Le Développement régional <i>La Région du Akkar</i> <i>(Liban-Nord)</i>	15/11/2000	
Le développement du secteur agricole	29/1/2001 11/2/2001 15/2/2001 29/3/2001 10/5/2001	Séminaires spécialisés : 1- Le renforcement de l'exportation agricole 2- Les orientations générales de l'agriculture libanaise 3- Réunion complétive Rédaction du document des dispositions finales pour la politique agricole. Document présenté par le Comité parlementaire de l'agriculture et du tourisme au Président de l'Assemblée Nationale en vue de sa transmission au gouvernement.

Séminaire	Date	Modalités du suivi
Le système des Nations Unies et ses activités de développement au Liban	3/4/2001	
L'environnement au Liban	7/6/2001	Rédaction d'un rapport final et détaillé Le support à l'élaboration du Code de l'environnement
Le développement du secteur touristique	11/6/2001	Réunions spécialisées (12/7/2001-2/8/2001) Rédaction du document des dispositions finales pour le développement du secteur touristique. Document présenté par le Comité parlementaire de l'agriculture et du tourisme au Président de l'Assemblée Nationale en vue de sa transmission au gouvernement.
Le développement régional : <i>La région du Chouf (Mont-Liban)</i>	19/7/2001	Rédaction du rapport final et détaillé, comprenant les modalités du suivi des projets gouvernementaux de développement par les députés de la région.
Le secteur de la santé	6/8/2001	Rédaction du document des dispositions finales pour une politique du secteur de la santé présenté par le Comité parlementaire de la santé, du travail et des affaires sociales au Président de l'Assemblée Nationale en vue de sa transmission au gouvernement.
Réunions préliminaires	18/6/2001	
spécialisées	23/7/2001	
Le développement régional <i>La région de Baabda-Aley (Mont-Liban)</i>	24/10/2001	Rédaction du rapport final et détaillé, comprenant les modalités du suivi des projets gouvernementaux de développement par les députés région.
L'enseignement supérieur et l'Université libanaise	30/10/2001 14/11/2001	Rédaction du document des dispositions finales pour une politique de l'enseignement supérieur présenté par le Comité parlementaire de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture au Président de l'Assemblée Nationale en vue de sa transmission au gouvernement.
La santé scolaire	8/1/2002	
Le plan de déminage du Liban-Sud	21/1/2002	

Le système d'archivage et la banque de données :

Une série d'entrevues et de contacts a été lancée par le projet et le Secrétariat Général de l'Assemblée Nationale avec l'Office du Ministre d'Etat pour les Affaires de la réforme administrative (OMSAR) en vue d'obtenir son aide pour la réalisation d'un système d'archivage et pour l'alimentation de la Banque de données. Ces contacts ont abouti à une bonne fin (voir plus loin).

ii) Le renforcement de la capacité de contrôle de l'action gouvernementale

En vue du renforcement de la capacité de suivi et de regard sur les activités gouvernementales, le projet a effectué les activités suivantes :

- La publication de deux études :

« **Le travail législatif de l'Assemblée Nationale entre 1996 et 2000** » : ce document présente les lois votées par l'Assemblée Nationale classées par catégories d'intérêt. Cette étude a fait l'objet d'une publication dans la revue « La vie parlementaire ».

« **Les questions et pétitions parlementaires entre 1996 et 2000** » : qui ont été classées et réparties selon les différents thèmes abordés par les députés. Cette étude a également fait l'objet d'une publication dans la revue « La vie parlementaire ».

- Le suivi des séminaires du développement régional:

Les dispositions générales et les rapports finaux des séminaires sur le développement régional, ont donné lieu à un suivi précis des projets et des activités du gouvernement dans les différentes régions. Les parlementaires ayant été mis au courant de tous les projets directement par les autorités en charge ont obtenu des informations précises se rapportant aux projets, à leur évolution, leur budget et leur exécution. De cette manière, ils ont obtenu des outils leur permettant de surveiller l'action gouvernementale.

iii) La participation des ONGs dans le travail législatif

Un certain nombre d'activités a été entrepris en vue de renforcer la participation des ONGs dans le travail législatif :

- Des listes des ONGs travaillant au Liban classées par domaine d'activité ont été distribuées aux Comités parlementaires. De cette manière, chaque Comité parlementaire a reçu la liste des ONGs oeuvrant dans le domaine de travail qui le concerne. Ces listes ont été préparées par le PNUD.

- Par ailleurs, les ONGs oeuvrant dans le domaine du développement ont-elles été invitées à participer aux séminaires du développement régional (Akar, el-Chouf, Baabda-Aley). Aussi, plus d'une centaine d'ONGs ont-elles également été invitées à participer aux différents séminaires organisés par le projet selon leur domaine d'activité. De cette manière, les ONGs ont participé à l'élaboration des documents préparés par le projet; que ce soit les documents de travail distribués dans le cadre des séminaires ou les études sectorielles présentées par le projet aux Comités parlementaires.

- Enfin, des statistiques et des études préparées par des ONGs ont été présentées aux parlementaires et aux Comités au cours des rencontres.

iv) Le renforcement des échanges d'informations et d'expertises avec les Parlements arabes et internationaux.

Plusieurs activités ont été entreprises par le projet pour le renforcement des échanges d'informations et d'expertises inter-parlementaires.

- La tenue d'un Symposium sur le développement du travail parlementaire arabe :

Ce Symposium s'est tenu du 16 au 18 mai 2000, au siège de l'Assemblée Nationale libanaise, avec la collaboration des parties concernées au sein de l'Assemblée Nationale et du Bureau Régional des Etats arabes au sein du PNUD (RBAS). Ce Symposium a été le lieu de rencontre d'experts et de parlementaires arabes. Les recommandations finales du Symposium ont donné naissance à un certain nombre de projets de développement parlementaire auxquels travaille à présent RBAS/ PNUD avec l'Union des Parlements arabes et les Parlements arabes eux-mêmes.

- La publication des travaux du Symposium sur le développement du travail parlementaire arabe:

Récemment, les travaux du « Symposium sur le développement du travail parlementaire arabe » ont fait l'objet d'une publication conjointe Assemblée Nationale libanaise et PNUD. L'ouvrage a été distribué aux parlementaires libanais ainsi qu'aux Parlements arabes.

- Le développement du site Internet de l'Assemblée Nationale libanaise :

La contribution au développement du site Internet de l'Assemblée Nationale libanaise a fait l'objet d'un travail de coordination par le projet grâce à la publication électronique des études sectorielles et par les contacts établis avec le RBAS ainsi que l'expert chargé de discuter du développement du site et de son homogénéité avec le prototype du Site Internet parlementaire arabe ; ce qui a donné lieu dernièrement à la parution électronique de l'étude prototype s'intitulant « Le cas du Liban » que l'on retrouve parallèlement sur les autres sites parlementaires arabes.

- La préparation et la distribution d'une liste des sites Internet en rapport avec le travail parlementaire :

Cette liste a été distribuée aux parlementaires intéressés et elle se déroule autour de 4 thèmes reliés à la recherche parlementaire :

- Les sites parlementaires et les Unions parlementaires
- Les sites des centres de recherches spécialisés dans le travail parlementaire
- Les sites des Agences des nations-Unies
- Les sites des organisations mondiales régionales et des ONGs internationales dont le domaine d'activité se rapporte au travail parlementaire.

- L'installation des équipements de traduction simultanée dans la Salle des Sessions parlementaire au sein de l'Assemblée Nationale :

Le PNUD a oeuvré à la réalisation de cette opération grâce à un don présenté par le gouvernement canadien suite auquel un entrepreneur libanais a été chargé de l'exécution des travaux et les installations sont déjà en place depuis le début du mois de janvier 2002.

4. Le plan de travail pour l'année 2002

Le projet prévoit le déroulement de ses activités pour l'an 2002 dans deux voies qui convergent vers la réalisation des buts initiaux :

i) Les activités en cours

Les activités en cours se situent dans le cadre du développement et de la continuation du travail déjà commencé durant la période 2000-2001.

- **L'organisation des séminaires :**

Fort de son expérience des séminaires de développement, le projet compte poursuivre le travail des séminaires de développement durant l'année 2002 en distinguant les séminaires qu'il organisera avec les Comités parlementaires des séminaires de développement régional qui seront travaillés avec les députés des régions concernées.

- L'organisation de séminaires en collaboration avec les Comités parlementaires :

Séminaire	Date	Comité concerné
Le problème de l'eau	Février 2002	Comité parlementaire des travaux publics, du transport et de l'énergie
Les projets de lois du Ministère de la culture	Février 2002	Comité parlementaire de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture
L'enseignement de base	Mars 2002	Comité parlementaire de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture
Le « Gender »	Mars 2002	Comité parlementaire des droits de la femme et de l'enfant
Le projet de loi des Municipalités	Mars 2002	Comité parlementaire de la défense nationale, des affaires intérieures et des municipalités
Le secteur des transports	Mars 2002	Comité parlementaire des travaux publics, du transport et de l'énergie
La politique démographique	Avril 2002	Comité parlementaire des affaires des déplacés
Le travail des enfants	Avril 2002	Comité parlementaire de la santé, du travail et des affaires sociales
L'emploi des jeunes	Mai 2002	Comité parlementaire de la jeunesse et des sports
L'enseignement technique	Mai 2002	Comité parlementaire de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture

- L'organisation de séminaires de développement régional en collaboration avec les députés des régions :

Séminaire	Date	Députés concernés
Le développement régional <i>La région de la Bekaa-Ouest</i>	Mars 2002	Députés de la région
Le développement régional <i>La ville de Beyrouth</i>	Avril 2002	Députés de la région
Le développement régional <i>La région de la Zone libérée (Liban-Sud)</i>	Mai 2002	Députés de la région
Le développement régional <i>La région de Keserouan-Jbeil</i>	Juin 2002	Députés de la région

- **La coopération avec l'Office du Ministre d'Etat aux affaires de la réforme administrative:**

Durant le dernier trimestre de l'année 2001, les bases de la coopération entre l'Assemblée Nationale et le Bureau du Ministre d'Etat aux affaires de la réforme administrative ont été lancées conjointement entre le Ministre d'Etat et le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale ainsi que le directeur des affaires étrangères et le directeur du projet Leb/99/008.

Les bases de la coopération comprennent un agenda provisoire selon lequel le Bureau du ministre d'Etat lancera les procédures et les adjudications demandées durant l'année 2002 et l'implantation des activités débutera à partir du mois d'avril. Le projet sera en charge du suivi et des activités au sein de l'Assemblée. Les activités du projet ont déjà débuté au niveau des procédures préparatoires au lancement des marchés.

Le projet de coopération comprend les activités suivantes :

Les projets proposés

Bénéficiaires directs à l'Assemblée:

Le système d'archivage (software + équipements + saisie des données)	La direction générale des affaires administratives et financières, la direction générale des affaires étrangères, les chercheurs éventuels
Equipement de la Bibliothèque (software + nouveaux équipements)	La direction de la Bibliothèque, les parlementaires, les employés de la Bibliothèque, les chercheurs éventuels

Les projets proposés**Bénéficiaires directs à l'Assemblée:**

Equipement bureautique pour les salles des Comités et les bureaux des secrétaires (ordinateurs + photocopieuses + Fax communs)	Les Comités parlementaires et les secrétaires des Comités
Equipement des bureaux de parlementaires (ordinateurs + programmes + internet...)	Tous les parlementaires
Organisation de la base de données parlementaire et sa mise à la disposition de tous	Tous les parlementaires et les directions générales de l'Assemblée
Equipement audio-visuel de la salle de la Bibliothèque pour l'organisation des séminaires	Tous les parlementaires et les directions générales de l'Assemblée
Programme d'entraînement aux programmes d'informatique	Les parlementaires et leurs secrétaires et tous les employés utilisateurs d'ordinateurs
Equipement audio-visuel de la Salle des sessions parlementaires pour les séminaires (Son et image)	Les participants aux réunions et sessions parlementaires et aux séminaires et conférences
Atelier d'imprimerie (photocopieuses + reliures ...)	Toutes les directions générales de l'Assemblée, les Comités parlementaires et les organisateurs de conférences

- **Le développement de la Banque de données :**

Le projet ayant acquis la Base de données économique et sociale de l'Association des banques du Liban, compte développer la Banque de données en y ajoutant sa Base de données comprenant les informations et les statistiques diverses utilisées dans la préparation des études et des documents de travail des séminaires. L'alimentation de la Banque de données se ferait par l'instauration de cette nouvelle Base de données préparées et travaillées par le projet et serait placée sur le réseau Intranet de l'Assemblée de manière à être accessible à tous.

- ii) **Les nouvelles activités envisagées**

- **La participation à l'élaboration de nouvelles législations:**

En référence aux résultats et aux recommandations finales de différents séminaires de développement organisés entre 2000 et 2001, plusieurs Comités parlementaires ont exprimé au projet une demande de soutien logistique dans l'élaboration de nouvelles législations relatives à un certain nombre de domaines, notamment :

Domaine législatif	Comité concerné
La révision de la loi de l'enseignement supérieur privé et la loi régissant l'Université libanaise	Comité parlementaire de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture
Les législations régissant le secteur hydraulique	Comité parlementaire des travaux publics, du transport et de l'énergie
Les législations régissant le secteur du transport	Comité parlementaire des travaux publics, du transport et de l'énergie
Le projet de loi relatif aux municipalités	Comité parlementaire de la défense nationale, des affaires intérieures et des municipalités
La loi relative à la carte sanitaire	Comité parlementaire de la santé, du travail et des affaires sociales
La loi relative à la santé scolaire	Comité parlementaire de la santé, du travail et des affaires sociales
La révision de la loi régissant le secteur pharmaceutique	Comité parlementaire de la santé, du travail et des affaires sociales
La modernisation de certaines lois régissant le secteur agricole	Comité parlementaire de l'agriculture et du tourisme

Le projet sera prêt à offrir son soutien logistique dans tout autre domaine législatif.

- **L'organisation d'un séminaire régional d'informatique parlementaire:**

Ce projet de séminaire régional avait déjà été discuté et décidé pour novembre 2001. Mais il a été reporté vu les événements internationaux d'une part et le lancement de certains projets d'informatisation parlementaire dans des pays arabes d'autre part. Il est proposé que ce séminaire soit organisé durant le mois d'avril 2002 en collaboration avec le RBAS/PNUD.

- **La participation au renforcement des Comités d'amitié parlementaire:**

Cette activité prévue dans le document initial du projet avait été reportée à une phase ultérieure. C'est pourquoi elle est replacée dans le plan de l'année 2002. Le projet est prêt à débiter le travail à ce niveau aussitôt que le Directeur Général des affaires extérieures jugera opportun le moment de dynamiser les Comités d'amitié parlementaire.

- **D'autres projets envisagés:**

En coordination avec le Directeur Général des affaires extérieures de l'Assemblée Nationale 2 projets ont été abordés :

- La publication d'un « Bulletin d'information parlementaire » mensuel
- L'étude d'un projet de renforcement des capacités des ressources humaines au sein de l'Assemblée Nationale

Un plan de travail détaillé sera préparé par le projet dès que le feu vert est donné.